Pix Orga, mode d'emploi

publié le 30/08/2024 - mis à jour le 22/10/2024

Descriptif :

Les collèges et lycées disposent d'une plateforme spécifique pour aider les élèves à développer leurs compétences numériques. Pix orga permet d'adresser des campagnes de tests aux élèves. Les améliorations de cette plateforme se poursuivent.

Sommaire :

- Les étapes du lancement
- Faut-il utiliser Pix Orga ?
- Le profil, la certification
- Et que se passe-t-il quand on change d'établissement ?
- Et quand on termine sa scolarité ?

Les chefs d'établissement reçoivent chaque année fin août le "**guide de déploiement**" de Pix. Retrouvez-le dans cet article.

Pix développe de manière ludique les compétences en usage du numérique.
Pix Orga, créé en 2018, permet de gérer la relation entre les élèves et leur établissement (lien vers Pix orga, lien pour l'activer ou le réactiver).
Les élèves peuvent utiliser Pix sans attendre que leur établissement ait pris en main Pix Orga. S'ils sont en établissement public il faut simplement que Pix leur ait été affectée via le **gestionnaire d'accès aux ressources** (GAR). Voir comment leur affecter cette ressource.
Les enseignant.es qui souhaitent tester leurs propres compétences numériques transversales doivent utiliser un compte Pix créé directement sur le site Pix.fr. Ce compte leur servira aussi pour Pix+ Edu (compétences professionnelles).
Ceux et celles qui souhaitent connaître les compétences de leurs **élèves** doivent ensuite être "invité.es" par l'administrateur.ice de Pix Orga de leur établissement. Voir le guide d'utilisation de Pix orga.

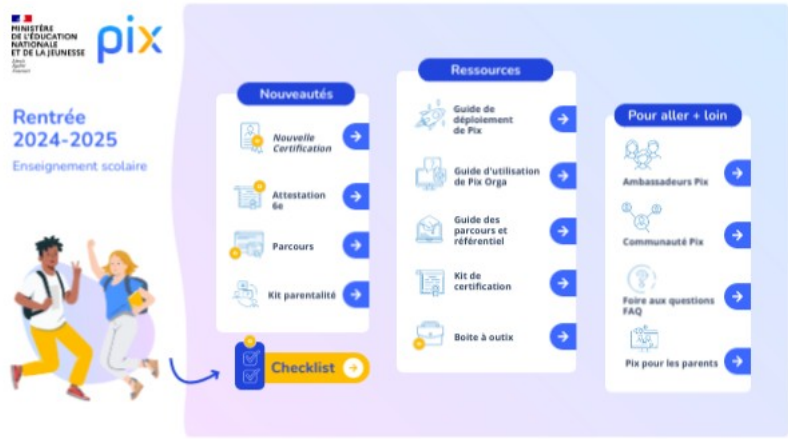

Guide de déploiement de Pix (Genially)
Aout 2021

Les étapes du lancement

- La personne qui souhaite faire partie de l'équipe administratrice de Pix Orga doit avoir un compte sur Pix. L'administrateur local lui envoie une invitation via Pix orga. Quand cette invitation a été acceptée on peut attribuer à cette personne dans la rubrique "membres" le statut d'administrateur.

- Une des personnes qui administre Pix Orga pour son établissement y importe la liste des élèves à partir d'un export de Siècle. L'export génère un fichier compressé (zip elevessansadressesxml) qu'il faut décompresser avant de l'importer.
  Un tutoriel pour réaliser l'import des élèves.

- Les établissements qui utilisent un ENT doivent attribuer la ressource Pix aux élèves dans le GAR. L'opération n'est à faire qu'une seule fois dans l'année. Tutoriel de la DRANE de Lyon.

  Affecter Pix dans le GAR (PDF de 92 ko)
  Tutoriel août 2022
  DRANE de Lyon

  Depuis la rentrée 2022 : l'accès à un compte Pix n'est plus possible pour les enseignant.es via le médiacentre (GAR[1]).

- L'administrateur peut **inviter** les enseignant.e.s de son établissement sur Pix Orga, afin qu'ils et elles puissent également analyser les résultats des élèves, et leur adresser d'autres campagnes, par compétence, profil-cible (socle commun, SNT...) ou en rapport avec leur discipline. Toute personne qui accepte l'invitation peut créer les campagnes de rentrée en se connectant à Pix orga et en communiquer le code aux élèves de son établissement (ou le lien vers la campagne si c'est un établissement privé).

- Les élèves sont reliés à l'établissement quand iels utilisent une **campagne** (de test ou de collecte de profil) de cet établissement, sans perdre les acquis obtenus précédemment (plus de détail ci-dessous).

- Les élèves doivent faire la campagne de rentrée qui est à créer et à diffuser par l'établissement. Ils s'entrainent ensuite en autonomie ou lors de séances programmées par l'établissement en fonction des stratégies. Les résultats obtenus à un parcours sont pris en compte automatiquement dans le profil (dans Pix), et les parcours s'adaptent aux résultats éventuellement obtenus en autonomie. Par exemple si l'élève a déjà atteint individuellement le niveau maximum en "recherche d'information" il ou elle sera automatiquement dispensé des épreuves sur ce sujet éventuellement contenues dans le parcours.

- Les campagnes de collecte ne sont pas obligatoires, mais permettent de faire un point précis sur l'état d'avancement des élèves, avec leur accord. Il faut pour cela diffuser le code de cette campagne de collecte aux élèves concernés. Depuis la rentrée 2021 les élèves peuvent utiliser le même code toute l'année pour envoyer régulièrement leur profil. A chaque nouvel envoi de l'élève, c'est le résultat le plus récent qui s'affiche en haut de la liste.

- Dans Pix orga, la page "élèves" permet de voir à quelles campagnes une personne a participé, et quels élèves sont certifiables.

L'entrainement se veut **bienveillant**, l'élève peut toujours "passer" une épreuve qui l'embarrasse lors d'un parcours. Il ou elle sera invité.e à retenter certaines questions s'il ou elle le souhaite avant d'envoyer ses résultats.

Possibilité de retenter certaines épreuves
avant d'envoyer
(vue élève)

Faut-il utiliser Pix Orga ?

Oui, pour deux raisons :

- C'est nécessaire pour organiser l'accès à la certification, qui est obligatoire dans chaque établissement selon le JORF n°0203 du 1er sept 2019, pour les élèves de Terminale (LGT, LP), de CAP et des étudiants en 2e année de BTS et CPGE.

- C’est utile pour la formation :
  - Pour stimuler les élèves, leur permettre de **mesurer** et **développer** leurs compétences numériques.
  - Pour repérer leurs besoins de formation et les aider à se former tout au long de leur cursus, en tenant compte de leur niveau (par des explications, des tutoriels, des échanges...)
  - Pour **valoriser** ce qu’ils et elles savent.

    Créer une campagne de tests Pix (PDF de 225.8 ko)
    Tutoriel prof
    21 sept 2020

    Par exemple à la fin du parcours l’élève peut voir les points qu’il ou elle doit travailler, et s’il n’a pas atteint le niveau maximum il a accès à des tutoriels. L’enseignant.e voit les mêmes informations.

Faites une sauvegarde des attestations de l’année scolaire, car si l’élève peut toujours accéder à son attestation depuis Pix, elle devient inaccessibles à l’établissement lors de l’import de la nouvelle base élèves.

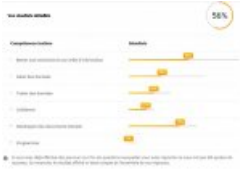

Les acquis, ce qu’il reste à améliorer
(vue élève)

Le profil, la certification

Il s’agit de se constituer un **profil** via un compte que l’on garde tout au long de sa vie. L’individu capitalise des "pix" et peut partager son profil de compétences, notamment pour être accompagné dans sa formation. On certifiera le niveau atteint en 3ème et en terminale.
La certification se fait sous surveillance, dans l’établissement scolaire de l’élève. La personne sera testée sur les 16 compétences. Il faut avoir obtenu le niveau 1 dans 5 compétences au minimum sur les 16 existantes pour pouvoir participer à une séance de certification.
- Voir la rubrique certification.
- Voir le décret du 31 août 2019 créant cette certification.

Le chef d’établissement organise les sessions de certification au sein de son établissement, pendant les périodes autorisées. Le calendrier pour 2024/2025 est
- du 7 novembre 2024 au 7 mars 2025 pour les terminales et les formations dispensées au lycée (étudiants en lycées publics et privés sous contrat, durant leur dernière année de formation : BTS, CPGE, DCG, DNMADE, DMA, DDSAA et DSCG)
- du 17 mars au 13 juin 2025 pour les élèves de 3ème en collège ou en lycée.
- apprentis : la certification n’est pas obligatoire. Les apprentis en formation initiale sous statut scolaire peuvent pour l’instant bénéficier de la gratuité dans le cadre d’une expérimentation. Plus d’informations sur le site de Pix.

Les résultats sont facilement transférables dans le livret scolaire à la fin de l’année. Guide pour le LSU (Livret Scolaire Unique, écoles et collèges). Guide pour le LSL (Livret Scolaire Lycée).

Et que se passe-t-il quand on change d’établissement ?

Pix permet aux élèves de poursuivre leur progression avec un profil Pix existant, mais ils peuvent être amenés à changer de mode de connexion par rapport au précédent établissement.

Après import de la base élèves dans le Pix Orga du nouvel établissement, et lorsqu’ils participent à un parcours dans leur nouvel établissement, ou cherchent à créer un nouveau compte alors qu’ils en disposent déjà, la procédure de **pérennité** est automatiquement mise en oeuvre.

Le mécanisme est assez complexe mais transparent pour les élèves, qui n’ont qu’à suivre les indications à l’écran. Vous trouverez ici une liste de messages pouvant être affichés aux élèves en fonction de leur typologie de compte,

leur signification, et comment les aider à récupérer leur compte.

Il est normal que les élèves soient amenés à saisir à nouveau des informations (nom, prénom, date de naissance), ou même que leur mot de passe leur soit demandé.

L'objectif est de s'assurer de leur identité, pour leur permettre de conserver les acquis du compte utilisé dans l'établissement précédent.

Il est possible depuis fin novembre 2020 d'ajouter un accès avec identifiants à un élève ayant rejoint Pix en créant un compte mail.

Un tutoriel pour passer d'un compte ENT (2020-2021) à un compte avec identifiant.
Ci-dessous la procédure pour passer d'un accès par mail ou par identifiant à un accès ENT (médiacentre).

Compte Pix.fr vers Médiacentre

L'archivage des certificats des doit être fait par l'établissement chaque année, avant que l'élève soit importé dans la base élèves d'un autre établissement.

- Et quand on termine sa scolarité ?

Un formulaire permet de récupérer son compte Pix.

><

- Foire aux questions sur le site Pix.
- Contacter la correspondante académique
- Présentation téléchargeable et modifiable de l'ensemble du dispositif, version 2024 (diaporama).

(1) Gestionnaire d'Accès aux Ressources

Liens complémentaires

- Pix pour tous
- Pour mieux situer les différentes plateformes Pix les unes par rapport aux autres, les infographies du site de la Dané de Lyon
- Débuter avec Pix Orga, un pas à pas de la Dané de Lyon
- Inviter un collègue enseignant en tant qu'administrateur de Pix Orga, tutoriel
- Des témoignages de personnels de direction et d'enseignants, site Pix
- L'arrêté du 30 août 2019 concernant la certification

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.